

A qui profitent les lois anti-immigré-e-s ?

Ces dernières semaines, le gouvernement s'est illustré par plusieurs opérations qui ont donné lieu à un important déploiement policier et médiatique dans un foyer de travailleurs immigrés du XIII^e arrondissement, puis dans une cité de Villiers le Bel, théâtre d'émeutes suite à la mort " accidentelle " en novembre dernier de deux jeunes poursuivis par la police.

Elles contrastent avec la grande discrétion de Sarkozy et Fillon qui ne font rien face aux augmentations de 48 % des prix du lait, de 45 % pour les pâtes, de 10 % pour les fruits et légumes... et refusent d'augmenter salaires, retraites et allocations après avoir accordé 15 milliards de cadeaux fiscaux aux plus riches.

Ces deux opérations coup de poing visent à criminaliser les populations immigrées et à faire vibrer la fibre sécuritaire pour continuer à séduire l'électorat d'extrême droite. Et comme l'étalement de la vie privée de Sarkozy, elles ont pour objectifs de détourner l'attention et de masquer le fait que ce pouvoir gouverne d'abord pour les intérêts des actionnaires et du monde de la finance. Et c'est dans le même esprit que ce pouvoir projette dans les semaines et mois à venir de :

- créer des tribunaux spéciaux visant à juger et expulser les étrangers sans-papiers ;
- porter le délai de rétention de 32 jours à 18 mois ;
- s'opposer à toute opération de régularisation de sans-papiers à l'échelle de l'Union européenne ;
- restreindre l'accès à la naturalisation en donnant au préfet le pouvoir de statuer sur les demandes.

Les attaques contre les immigré-e-s sont aussi des attaques contre toutes et tous :

- loi Dati sur la " rétention de sécurité " ;
- délit de solidarité ;
- fichage des invitant-e-s comme des voyageurs-ses au départ de la France ;
- remise en cause du droit du sol à Mayotte par le ministre des colonies Estrosi ? Cette mesure directe-

ment inspirée du programme du Front national laisse entrevoir une extension possible aux autres DOM et au-delà.

Dans le même temps, le pouvoir prépare :

- une loi dépénalisant la fraude fiscale ;
 - la casse du Code du travail ;
 - un flicage plus fort des chômeurs-ses (fusion ANPE/ASSEDIC) ;
 - s'apprête à remettre en cause le financement du logement social
 - décide de supprimer 70 000 postes d'enseignant-e-s dans les collèges et les lycées sur 4 ans.
- Autant de mesures qui pénalisent la grande majorité de la population qui travaille toujours plus... pour gagner moins.

Le but de ce pouvoir et du patronat, c'est d'avoir une main-d'œuvre exploitable à merci et sans droits. Parce qu'ils veulent aligner le droit du travail dans le sens d'une précarité toujours plus forte, nous devons être solidaires de tou-te-s les travailleurs-ses sans-papiers qui se battent avec leurs syndicats (comme à Massy où 400 d'entre eux se sont syndiqués à la CGT) pour faire respecter le droit du travail contre la loi du capital comme cela a été récemment dans les restaurants Buffalo Grill ou Costes.

Parce que la France, c'est celle et ceux qui y vivent
Parce que le racisme d'Etat tue le droit de tou-te-s
Parce que c'est l'égalité et la solidarité entre Français-e-s et immigré-e-s qui permettra de construire une société égalitaire, solidaire et démocratique

Le Réseau XIXe appelle à participer à la manifestation nationale organisée par Uni-e-s contre une immigration jetable (UCIJ), le Réseau éducation sans frontières (RESF) et les collectifs de sans-papiers samedi 5 avril à 14h30, place d'Italie

Nous vous convions à un café politique sur le thème

" A qui profitent les lois anti-immigré-e-s ? "

à Culture Rapide, cabaret populaire, 103 rue Julien Lacroix (métro Belleville)

Mercredi 2 avril 2008 à 20h00

Des militants du collectif des sans-papiers du XIXe et des syndicalistes prendront la parole.

Réunion organisée par Alternative libertaire, Les Alternatifs, Collectif unitaire antilibéral XIXe, LCR, des militant-e-s du PCF, des habitant-e-s du XIXe...

Contact : contact19@no-log.org